

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 13 mai 2022

Administration

Le secrétaire communal prendra sa retraite en 2025 après 25 ans de loyaux services dans notre commune, emmenant avec lui une grande expérience ainsi qu'une connaissance approfondie de notre village.

Dans un souci de pouvoir continuer à offrir à la population un service optimal et compétent, le Conseil municipal a réalisé une étude d'occupation des postes de travail au sein de l'administration.

De cette étude, il ressort que les tâches incombant aux municipalités augmentent de manière constante et qu'une connaissance toujours plus approfondie des domaines communaux est nécessaire afin de pouvoir répondre aux exigences, toujours plus complexes et élargies, des autorités supérieures. L'organisation actuelle ne permet plus de pouvoir répondre de manière optimale à ces demandes.

Le Conseil municipal a donc décidé de scinder les 2 postes existants en 3 postes, répondant, pour chacun d'entre eux à un domaine spécifique, afin d'apporter une plus grande compétence dans la réalisation des tâches. Le Conseil municipal souhaite, avec cette nouvelle organisation, pouvoir répondre plus efficacement aux demandes des citoyens et également permettre aux employés de l'administration de se concentrer et se perfectionner sur des tâches ciblées. Ce remaniement de l'administration communale, tenant compte de la diminution de l'horaire de l'administratrice des finances, entrainera une augmentation globale du taux de travail de 20% qui permettra d'assurer un meilleur suivi des tâches administratives.

Un nouveau poste de travail est donc proposé au sein de notre commune, une opportunité très intéressante pour une personne désireuse de s'investir dans ce domaine complexe mais passionnant.

La municipalité de Villeret met au concours un poste d'employé(e) d'administration à 50%. Les intéressé(e)s trouveront l'annonce pour ce poste dans les pages publicitaires de ce journal. Le cahier des charges est disponible auprès du bureau communal.

Bureau de vote

Simone Hofer, Emma Marquis, Léonie Silvestrini et Jérôme Froidevaux composeront le bureau de vote du dimanche 15 mai 2022.

Assemblée communale

L'assemblée communale du lundi 13 juin prochain à 19h30 traitera les comptes communaux 2021, un nouveau règlement sur la protection des données, nommera un nouveau délégué pour la protection des données, décidera d'adhérer et d'accepter le règlement d'organisation d'un Triage forestier. Un crédit pour un nouveau véhicule pour la voirie sera également mis en discussion. Enfin l'assemblée prendra connaissance des décomptes finaux de la rénovation du collège, de la place de sport et de l'éclairage public. Cette assemblée débutera à 19h30 et se tiendra au collège, salle Chasseral.

Villeret, le 9 mai 2022

Le Conseil municipal